

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 26 septembre 2016

Présents :

Franck RAYNAL - Eric MARTIN - Sylvie TRAUTMANN - Guy BENEYTOU - Isabelle DULAURENS - Gilles CAPOT - Patricia GAU - Jérémie LANDREAU - Emmanuel MAGES - Irène MONLUN - François SZTARK - Pascale PAVONE - Najji YAHMDI - Stéphane MARI - Aurélie DI CAMILLO - Fatiha BOZDAG - Jean-Pierre BERTHOMIEUX - Gladys THIEBAULT - Pierrick LAGARRIGUE - Jean-François BOLZEC - Jean-Luc BOSC - Laurent DESPLAT - Didier BROUSSARD - Dominique POUSTYNNIKOFF - Laurence MENEZO - Caroline VION - Karine PERES - Benoît RAUTUREAU - Maxime MARROT - Stéphanie JUILLARD - Dany DEBAULIEU - Didier SARRAT - Gérard DUBOS - Philippe DESPUJOLS - Charles ZAITER - Dominique DUMONT - Laure CURVALE - Anne-Marie TOURNEPICHE

Absents ayant donné procuration :

Benoît GRANGE	procuration à	Stéphane MARI (jusqu'à DEL2016_260)
Zeineb LOUNICI	procuration à	Naji YAHMDI (jusqu'à DEL2016_254)
Marie-Céline LAFARIE	procuration à	Irène MONLUN
René LOPEZ	procuration à	Eric MARTIN
Jean-Louis HAURIE	procuration à	Philippe DESPUJOLS
Betty DESPAGNE	procuration à	Gérard DUBOS
Charles ZAITER	procuration à	Didier SARRAT

Absent : Samira EL KHADIR ((jusqu'à DEL2016_253)

Secrétaire de séance : Laurent DESPLAT

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du lundi 11 juillet 2016

Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

aff n°DEL2016_251 : Décision Modificative n°1 ayant trait à l'exercice 2016

Le Conseil Municipal décide d'approuver la décision modificative n°1 de l'exercice 2016 qui s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes, aux sommes exposées dans l'annexe jointe à la délibération.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes DEBAULIEU, DUMONT, CURVALE, TOURNEPICHE, DESPAGNE et MM. SARRAT, DUBOS et DESPUJOLS votent contre

aff n°DEL2016_252 : Exercice 2016 - Répartition n°4 des crédits de subventions

Le Conseil Municipal décide de procéder à la répartition des crédits de subventions conformément au tableau annexé à la délibération.

Entendu que chaque élu siégeant au sein du conseil d'administration d'une ou plusieurs associations subventionnées par la Ville de Pessac ne prend pas part au vote de la subvention à ou aux associations dont il est représentant de la commune.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2016_253 : Exercice 2016 - Actualisation n°2 des autorisations de programme et des crédits de paiement

Le Conseil Municipal décide d'approuver, conformément à l'annexe jointe à la délibération, l'actualisation des autorisations de programme et des crédits de paiement.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes DEBAULIEU, DUMONT, CURVALE, TOURNEPICHE, DESPAGNE et MM. SARRAT, DUBOS et DESPUJOLS votent contre

aff n°DEL2016_254 : Construction du complexe sportif de Bellegrave - Engagement sur le coût des travaux - Avenant n°2 au contrat de maîtrise d'œuvre (marché n°15036)

Le Conseil Municipal décide d'approuver la conclusion de l'avenant n°2 au contrat de maîtrise d'œuvre.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes DEBAULIEU, DUMONT, CURVALE, TOURNEPICHE, DESPAGNE, EL KHADIR et MM. SARRAT, DUBOS et DESPUJOLS votent contre

aff n°DEL2016_255 : Marché de gestion énergétique, de maintenance et de rénovation des installations thermiques des bâtiments communaux – Avenant n°9 au marché n°07059

Le Conseil Municipal décide d'approuver la conclusion de l'avenant n°9 au marché n°07059 conclu avec la société COFELY.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2016_256 : Travaux de restructuration de la Villa Clément V - Convention d'accès temporaire

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la convention d'accès temporaire à la propriété du 49 rue Eugène et Marc Dulout à Pessac en vue de la réalisation de travaux liés à la restructuration de la Villa Clément V,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de Mmes DEBAULIEU, DUMONT, CURVALE, TOURNEPICHE, DESPAGNE, EL KHADIR et de MM. SARRAT, DUBOS et DESPUJOLS.

aff n°DEL2016_257 : Forêt du Bourgaillh - Aménagements complémentaires et liaison vers le zoo - Actualisation du plan de financement prévisionnel

Le Conseil Municipal décide d'approuver le plan de financement prévisionnel annexé à la délibération.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes DEBAULIEU, DUMONT, CURVALE, TOURNEPICHE, DESPAGNE, EL KHADIR et MM. SARRAT, DUBOS et DESPUJOLS votent contre

aff n°DEL2016_258 : Forêt du Bourgaillh - Elaboration du plan de gestion - Modification du périmètre de l'étude - Actualisation du plan de financement prévisionnel

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le projet d'étude étendu du plan de gestion de la Forêt du Bourgaillh,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel actualisé annexé à la délibération.

La délibération est adoptée à la majorité.

Mmes DEBAULIEU, DUMONT, CURVALE, TOURNEPICHE, DESPAGNE, EL KHADIR et MM. SARRAT, DUBOS et DESPUJOLS votent contre

aff n°DEL2016 259 : Allée des Cigales - Convention de servitude avec ERDF pour le passage de canalisations souterraines

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la constitution de la servitude sur la parcelle cadastrée section DT n°350 située allée des Cigales au profit d'ERDF,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2016 260 : Lotissement d'activités "Bois de Saint Médard" - Cession d'un terrain à l'entreprise BATI-ACTION

Le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser la cession à BATI-ACTION, ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, du terrain du lotissement d'activités « Bois de Saint Médard » aux conditions mentionnées,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

Monsieur SARRAT ne prend pas part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention de Mmes DEBAULIEU, DUMONT, CURVALE, TOURNEPICHE, DESPAGNE, EL KHADIR et de MM. DUBOS et DESPUJOLS.

aff n°DEL2016 261 : Moulin à eau de Noès et Monument aux Morts - Approbation des périmètres de protection modifiés - Avis de la commune

Le Conseil Municipal décide d'approuver les périmètres de protection modifiés du Moulin à eau de Noès et du Monument aux Morts.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2016 262 : Restructuration partielle et extension du COSEC de Saige – Demandes de subventions et plan de financement prévisionnel

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le projet de restructuration partielle et d'extension du COSEC de Saige,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'aide du FEDER, du CNDS, de Bordeaux Métropole et de tout autre organisme pouvant intervenir dans le financement de cette opération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel annexé à la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2016 263 : Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) - Avenant n°1

Le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant du Contrat Enfance Jeunesse joint à la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2016 264 : Intervention des équipes d'Animation Jeunesse au sein des établissements scolaires et universitaires

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les conventions encadrant les interventions des équipes d'Animation jeunesse au sein des établissements scolaires et universitaires,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents permettant leur mise en œuvre.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2016 265 : Création du dispositif d'aide aux projets des jeunes - PEPI'Te

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la création du dispositif PEPI'Te,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à la mise en œuvre de ce dispositif.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

aff n°DEL2016 266 : Convention avec l'association INFODROITS pour l'année 2016

Le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention entre INFODROITS et la Ville pour l'année 2016,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 21H15.